

Ma question se divise en deux parties. Premièrement, le leader du gouvernement peut-il me dire qui a décidé de faire installer ces affreuses cloisons dans nos couloirs?

Deuxièmement, pour quelle raison fait-on installer ces cloisons?

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, la question sera prise en délibéré. Il est possible que ces cloisons soient installées pour des raisons de sécurité, pour éviter les pertes de chaleur ou pour la protection contre les incendies. Je ne connais pas encore toutes les raisons.

Le sénateur Hicks: Honorables sénateurs, je signale tout simplement que cet édifice existe depuis plus de 60 ans. C'est une honte de déparer nos beaux couloirs dégagés aux parois de marbre, qui existent depuis la construction de cet édifice, c'est-à-dire depuis environ 65 ans.

LES TRANSPORTS

CP AIR—LES TARIFS À RABAIS

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, ma question s'adresse au leader du gouvernement. La Commission canadienne des transports a interdit à CP Air de mettre en application les tarifs à rabais avec service minimal pour ses vols intérieurs. Cette décision devait être étudiée plus à fond en vue d'une confirmation le 19 mars.

Le leader du gouvernement voudrait-il s'informer auprès de la commission pour savoir si la décision a été prise. Voudrait-il aussi demander pourquoi on refuse aux consommateurs canadiens le droit de profiter de ces tarifs avantageux. Je veux savoir pour quelle raison, en période de chômage aussi élevé, à un moment où elles doivent mettre à pied des employés, les principales compagnies aériennes ne peuvent offrir à leurs clients des tarifs réduits? La Commission canadienne des transports, qui n'a rien de mieux à faire, leur refuse ce droit. Je veux en connaître la raison.

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, c'est avec plaisir que je prends note de la question.

● (1420)

L'ÉNERGIE

TERRE-NEUVE—LE PÉTROLE SOUS-MARIN—LE DOCUMENT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

L'honorable C. William Doody: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement au Sénat à propos de la déclaration faite par le premier ministre de la province de Terre-Neuve au sujet des pourparlers sur le pétrole au large des côtes de Terre-Neuve. Quand il a déclenché les élections, le premier ministre de Terre-Neuve a semble-t-il déposé de la documentation de la province contenant des citations tirées d'un document du gouvernement fédéral qui n'a pas été rendu public. Afin que les Terre-Neuviens sachent à quoi s'en tenir, le gouvernement fédéral pourrait-il publier ce document?

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je prends note de la question.

[Le sénateur Hicks.]

J'avais l'impression que ce document avait déjà été publié. Cependant, je vais m'enquérir.

L'ÉCONOMIE

LE CHÔMAGE—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'honorable Robert Muir: Honorables sénateurs, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé du Développement économique. Statistique Canada a annoncé ces jours-ci que 1,116,000 Canadiens sont en chômage. Je ne parle pas tellement des données elle-mêmes mais plutôt des gens, des êtres humains.

Combien de centaines de milliers de Canadiens de plus devront-ils perdre leur emploi avant que le gouvernement agisse, avant qu'il prenne vraiment des mesures? Puis-je demander à mon honorable collègue ce que le gouvernement fait pour donner à ces chômeurs l'espoir de trouver du travail sous peu?

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, le gouvernement a déjà pris toutes sortes de mesures, il essaye notamment de réduire sensiblement l'inflation au Canada, de concert avec nos partenaires commerciaux du monde occidental. A la suite de cela, les intérêts et donc le coût des investissements pourront tomber. Nous croyons qu'à ce moment-là, on verra les investissements qui contribueront à l'expansion de l'économie augmenter de façon sensible. Bien entendu, de nombreux emplois seront alors créés, emplois dont on a actuellement bien besoin.

Le sénateur Muir: Avec votre permission, je voudrais poser une question supplémentaire. J'ai écouté avec attention la réponse du ministre, mais ce dont il parle ne va pas contribuer à faire grand'chose pour les quelque un million ou un million et demi—et ce chiffre n'est pas exagéré—qui sont actuellement sans emploi.

Pour éclairer la lanterne du ministre à propos de ma prochaine question, je pourrais lui dire que depuis le mois de septembre la population active s'est réduite de 155,000 personnes. A cela on peut ajouter les 95,000 demandeurs d'emploi non recensés, c'est-à-dire les personnes qui ont cessé de chercher du travail. Elles ont arrêté de le faire parce qu'elles sont convaincues qu'à cause de la politique du gouvernement, elles n'ont aucune chance de trouver un emploi.

Je ne m'en prends nullement aux hommes et aux femmes qui travaillent dans les centres d'Emploi Canada, car ces derniers font tout ce qu'ils peuvent pour venir en aide à nos chômeurs. Je suis sûr que si le ministre ou moi-même étions derrière un de ces comptoirs dans les provinces de l'Atlantique ou au Québec—ou, même, comme je l'ai dit l'autre jour, dans ce qui était naguère «l'Ontario cossue» nous n'aurions rien à leur offrir non plus.

Des mesures relatives à la formation ont été annoncées. Le ministre chargé de l'économie a fait des déclarations l'autre jour à cet égard. Certes, ces mesures sont importantes mais elles ne vont aider personne avant des mois, voire des années.

La réponse que le ministre a donnée à ma première question aujourd'hui est également importante, mais elle concerne l'avenir. Le ministre pourrait-il me dire ce que le gouvernement compte faire dans l'immédiat pour donner du travail à